

AFFAIRE N° 64

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT
POUR UNE OPERATION QUALITE "LABEL BANLIEUES 89"

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La résolution des graves problèmes qui existent dans les banlieues et quartiers défavorisés des grandes villes est une des priorités nationales.

Il convient de se pencher particulièrement sur les problèmes sociaux de ces banlieues et quartiers.

En conséquence, la Municipalité de Saint-Denis a fait établir par la S.E.D.R.E. un dossier d'intervention pour le secteur du Butor.

Ce dossier a reçu un accueil très favorable au niveau national.

La Délégation "Label Banlieues 89" vient de me faire savoir que l'Etat a la possibilité de subventionner l'opération à hauteur de 50 %, pour un montant total de 1 240 000 F H.T..

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs, de m'autoriser à solliciter cette subvention.

M. GERARD M. : Est-ce que ce montant de 1 240 000 F correspond au coût de la demande ?

LE MAIRE : Oui.

M. GERARD M. : J'aimerais savoir également si les 50 % de subvention sont inscrits au Budget.

M. NATIVEL M. : Ils sont inscrits au bilan de l'opération R.H.I. du Butor qui vise à améliorer le cadre de vie.

LE MAIRE : Y a-t-il des questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

*

*

*